

## Délibération n° 2018-06-33

Extrait du registre des délibérations  
du conseil communautaire du 17 décembre 2018

### Objet

Contribution financière à l'Action d'Insertion Sociale « Les mots » et à l'Action d'Insertion Sociale « Remise en selle » pour 2018

### Rapporteur

BRONNER Ulrick

### Date de convocation

10 décembre 2018

### Date d'affichage du compte rendu

21 décembre 2018

### Nombre de conseillers

En exercice : 126  
Présents : 90  
Votants : 94  
Pour : 93  
Contre : 0  
Abstentions : 1

L'an deux mille dix-huit, le 17 décembre à 18h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

### Présents avec voix délibérante :

	ALLART Sébastien	ARCHIMBAUD Guy
ASTIER Raymond	BACQUET Jean-Paul	
BARDY André	BARRAUD Bertrand	BARRÉ Annick
BARTHOMEUF Serge	BASTIEN Gérard	BAYSSAT Marie
	BERIOT Didier	
		BESSON Jean-Louis
BLANJARD Michel	BONNAFOUX Daniel	BOURG François
BOURGNE Françoise	VEZON Christophe (S)	BRONNER Ulrick
BRUN Pascale		
CHALLET Vincent	CHANAL Jean-Paul	
CHANY Georgette	CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges
CHAZALON Robert	CHEYNOUX Gérard	
COLLET Jean-Pierre	THEVENET Emilie (S)	CORRE Jean-Marie
CORREIA Emmanuel	COSTE Yves	COSTON David
	CREGUT François	CROZE Yves-Serge
DABERT Jean-Claude		DENAIVES Catherine
		DESVIGNES Jean
DRUELLE Jean-Claude	DUBESSY Florence	DUBOST Philippe
	EMIREN Bernard (S)	ESPEIL Michel
FANJUL José	MAISONNEUVE Alain (S)	FRAISSE Pierre-Luc
		GAUTHIER Isabelle
		GREGORIS Cécile
GUEUGNOT Jean-Pierre	HERBST Nadine	
IGONIN Bernard	JAFFEUX Sébastien	JAMON Marc
MAGAUD Hervé (S)	KAROUTZOS Christian	LABUSSIÈRE Jean-Marc
LAGARDE Maguy	LAMOUREUX Jean-François	LANCRENON Maria
LE GAL Claude	LEGENDRE Denis	LENEGRE Jean-Louis
	PAGESSE Pierre (S)	LIVET Bertrand
MAHOUDEAUX Gaëlle	MARAIS René	MARTINANT Pierre
		MEALLET Roger-Jean
		NICOLLET Michel
	SAUTEREAU Catherine (S)	OLIVIER Christian
PAILLONCY Brigitte	PELLISSIER Patrick	COUTAREL Bernard (S)
PEREIRA-MAURIAT Christine	PERRON Jean-Yves	
POMEL Michel	POULOSSIER Marie-Laure	PRADIER Laurent
RAVEL Pierre	RKINA Mohamed	
ROCHETTE Christophe	RODDIER Gilles	
ROUSSEL Chantal		SALVINI Luc
SAUVANT Jean-Pierre	SOLIGNAC Maurice (S)	THEVIER Gérard
TINET Georges		
VARISCHETTI Martine	VEISSIERE Bernard	

Absents ayant donné pouvoir (4) : ALETON Danielle à VARISCHETTI Martine, BERTHELOT Pascal à LEGENDRE Denis, PETEILH Sandra à BRONNER Ulrick, ROUX Bernard à CORRE Jean-Marie.

Absents représentés (9) : BOYER Elie, CONTOUX Michel, ESBELIN Nicole, FRADIN Guy, JOLIVET Sylvie, LETELLIER Josiane, NUÑEZ Aurélie, PELOU Michel, SAUX Marie-Pierre.

Absents (32) : BARBET Laurent, BERENBAUM Emeric, BERNARD Jean-Paul, BESSEYRE Fabien, BRUNETTI Graziella, CHABAUD Christian, CHANIMBAUD Lionel, CODRON Maryse, COSTON Marie, DE MULDER Jean-Pierre, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, DESGEORGES André, DYNDAS Eric, GARNAVAULT Philippe, GAUDRIAULT Damien, GELLY Guy, GIMEL Edwige, GOUEZEC Jean-François, GRAILLE Jean-Louis, GREGOIRE Nathalie, HERCEGFI Serge, LEROY Véronique, MARUCA Vincent, MASSEBOEUF Claude, MONIET-FIEVET Jean-Marc, MOREL Jacques, NÔ Lucien, ROCHE Roger, ROUBERTOU Didier, TIXIER Luc, TOULOUZE Michel, ZANIN Nathalie.

Secrétaire de séance : ROUSSEL Chantal.

**CONSIDÉRANT** que la communauté d'agglomération pilote et coordonne un ensemble d'actions sur son territoire : le Projet d'Insertion Sociale et Professionnelle (PISP) qui s'inscrit dans le projet de l'agglomération ;

**CONSIDÉRANT** que le PISP constitue un redéploiement de l'offre d'insertion sur le territoire, et qu'il consiste notamment à mettre en place une offre ACI renouvelée et articulée avec d'autres dispositifs d'accompagnement, depuis l'accompagnement social par le développement d'une AIS sur Champeix et Brassac-les-Mines, jusqu'à l'accompagnement professionnel et le suivi des bénéficiaires dans l'emploi ;

**CONSIDÉRANT** les éléments suivants :

Concernant l'action d'insertion sociale (AIS) « les mots » :

Les actions d'insertion sociale sont une étape du parcours d'insertion sociale et professionnelle. L'ensemble des dispositifs d'insertion sont conduits en lien avec les prescriptions du Conseil départemental et de Pôle Emploi.

L'action d'insertion sociale « les mots », identifiée dans le PISP, est portée par l'association Avenir. Elle a fait l'objet d'une convention d'objectifs en 2017 pour l'attribution d'une contribution financière à hauteur de 21 500 € sur un montant prévisionnel global de l'action de 39 475 € pour 7 mois d'activité. Conformément à la convention, un acompte de 75 %, soit 16 125 €, a été versé le 24 novembre 2017.

Le bilan présenté et joint en annexe fait état d'un montant global des dépenses à hauteur de 47 744 €. Par ailleurs, l'activité de l'action reste en deçà du prévisionnel. Ainsi, conformément aux articles 9 et 10 de la convention, il a été acté en bureau du 12 novembre 2018 de ne pas procéder au versement du solde de la subvention (25 %, soit 5 375 €).

L'association Avenir a présenté une demande de cofinancement de l'AIS « les mots » en 2018 par l'Agglo Pays d'Issoire pour un montant de 38 850 € sur un budget global d'action de 77 700 €.

Concernant l'atelier chantier d'insertion (ACI) « remise en selle » :

L'atelier chantier d'insertion « remise en selle », identifié dans le PISP, est portée par l'association Avenir. L'ACI « remise en selle » a fait l'objet d'une convention d'objectifs en 2017 pour l'attribution d'une contribution financière à hauteur de 35 648 € sur un montant prévisionnel global de l'action de 369 057 €. Conformément à la convention, un acompte de 75 %, soit 26 736 €, a été versé le 24 novembre 2017.

Le bilan présenté et joint en annexe fait état d'un montant global des dépenses à hauteur de 361 082 €. Par ailleurs, l'activité de l'action reste en deçà du prévisionnel. Ainsi, conformément aux articles 9 et 10 de la convention, il a été acté en bureau du 12 novembre 2018 de ne pas procéder au versement du solde de la subvention (25 %, soit 8 912 €).

L'association Avenir a présenté le 13 février 2018 une demande de cofinancement de l'ACI « remise en selle » en 2018 par Agglo Pays d'Issoire pour un montant de 37 888 € sur un budget global d'action de 386 148 € ;

Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité et 1 abstention (LIVET Bertrand) :

- de répondre favorablement à la demande de co-financement de l' AIS « Les mots » pour un montant maximum de 36 857 €, avec un versement de 27 642 €, soit 75 % du montant de participation accordée. Le solde de la subvention sera versé au regard de la réalisation du projet et selon les modalités fixées par la convention ;
- d'autoriser le président à signer une convention de partenariat avec l'association Avenir concernant l' AIS « les mots » afin d'établir les obligations liées à ce cofinancement (notamment en termes d'objectifs, de collaboration active au projet PISP et de communication) ;
- de répondre favorablement à la demande de co-financement de l' ACI « remise en selle » pour un montant maximum de 35 648 €, avec un versement de 26 736 €, soit 75 % du montant de participation accordée. Le solde de la subvention sera versé au regard de la réalisation du projet et selon les modalités fixées par la convention ;
- d'autoriser le président à signer une convention de partenariat avec l'association Avenir concernant l' ACI « remise en selle » afin d'établir les obligations liées à ce cofinancement (notamment en termes d'objectifs, de collaboration active au projet PISP et de communication).

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET

Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 15/01/2019

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 15/01/2019

